

Déclaration de M. William Bauer,
Chef de la délégation du Canada à la Conférence sur la
sécurité et la coopération en Europe,
à l'occasion de la Journée des droits de la personne,
Vienne, le 10 décembre 1986.

Nous en serons bientôt à nos dernières semaines d'examen de l'application, par tous les États signataires, des dispositions de l'Acte final d'Helsinki et du Document de clôture de Madrid. Tout au long de ce processus, nous avons soulevé un certain nombre de questions qui, nous le savons, préoccupent vivement de nombreux Canadiens. Dès le départ, notre secrétaire d'État aux Affaires extérieures a, dans son intervention, fait état de notre déception devant l'insuffisance du respect, de la part de certains États, des engagements souscrits, et nous avons indiqué très clairement que le processus de Helsinki ne saurait atteindre un de ses principaux objectifs - l'instauration de la confiance entre et parmi les États participants - que ces engagements doivent être mieux respectés.

Nous avons également exprimé avec une grande clarté notre préoccupation que la poursuite, par certains pays, de leur violation impénitente de leurs engagements risque d'avoir pour effet de saper non seulement la crédibilité du processus de Helsinki, mais également notre confiance en eux - en leur volonté de respecter tout autre engagement qu'ils pourraient souscrire.

Nous voulons que des progrès soient accomplis à Vienne. Pour le gouvernement du Canada et pour la plupart des Canadiens, il ne saurait y avoir de progrès que si tous les États signataires reconnaissent que nous n'avons pas encore atteint notre objectif, à savoir l'application intégrale de l'Acte final d'Helsinki et du Document de clôture de Madrid, et que si chacun des États ici représentés s'engage à déployer d'authentiques efforts afin d'améliorer son respect des engagements qu'il a pris.

Nous nous sommes efforcés, au cours des dernières semaines, d'établir un dialogue constructif allant dans ce sens; nous avons distribué des documents dressant le bilan